SOLARIUMS, SOUS-LOCATION EN BORD DE MER

Le fait accompli toujours plus fort à Oran

Cet été 2015, dans la seconde ville d'Algérie forte de 33 plages autorisées à la baignade, n'a été qu'une succession, jusqu'ici, de déconvenue pour les estivants.

Passons la question du manque d'hygiène dans les établissements de restauration, la vente sur les trottoirs de produits de consommation périssables avec leurs corollaires, les intoxications alimentaires.

Passons la saleté et les ordures sous un soleil de plomb aux quatre coins de la ville. Passons les embouteillages et bagarres au quotidien pour une place de stationnement.

Le plus effarant est de se retrouver encore et toujours, quand on est vacancier, à la merci d'individus faisant du fait accompli la seule loi régnant sur le littoral oranais.

Il en est ainsi de la question des solariums qui ont été interdits pour cet été suite à une décision du ministère de l'Intérieur, et qui donc s'adresse directement aux collectivités locales pour son application. Et pourtant à la mi-août, les estivants sont encore obligés d'obéir à la «loi des plagistes autoproclamés qui exigent entre 400 et 1 000 DA pour un parasol et des chaises. Un jeu du chat et de la souris se déroule devant les vacanciers entre gendarmes et plagistes. Ces derniers revenant une fois la patrouille éloignée. Pour autant, ce sont plus de 200 parasols et une soixantaine de chaises qui ont été saisis depuis le début de la saison estivale. Sur un autre plan, c'est le diktat des propriétaires d'appartements et de maisons sur la corniche, qui en dehors de toute réglementation, font de la sous-location. Les prix sont renversants et ne correspondent à rien, sur le plan de l'état des lieux des meublés, puisqu'il s'agit parfois de garage grossièrement aménagés. Là aussi, la seule loi du fait accompli est celle de l'offre réduite et des capacités hôtelières insuffisantes pour les classes moyennes notamment.

Photo : DR

Le précédent ministre du Tourisme avait promis de mettre fin à cette anarchie en règlementant et organisant ce phénomène. En attendant, un F3 se cède pour la saison à 20 millions de centimes, un autre est proposé à la journée pour 8 000 DA. Des bungalows pour 15 jours, 10 millions de centimes. Ce qui fait monter les enchères dans ce bizness hors taxes, ce sont les devises des émigrés qui, dit-on, «ne sont pas difficiles et paient sans problème». «L'offre de vacances» en Algérie est si faible de manière générale fait qu'en dépit des faiblesses et du manque de normes du secteur du tourisme, les Algériens sont légion à devoir se contenter de si peu pour si cher.

Fayçal M.

AÏN-TÉMOUCHENT

6 écoles primaires réaménagées

Les services de la commune d'El-Maleh ont entamé les travaux de réaménagement et réconfortement de six établissements primaires dans la ville et ce pour préparer la prochaine rentrée scolaire, de même qu'ils ont procédé à la réhabilitation de plusieurs quartiers et cités rurales au sein du chef-lieu de la commune ou dans le village agricole M'Saâda.

Ces travaux concernent l'éclairage public et le bitumage de certaines rues, c'est ce qu'a déclaré M. Berkane Mestafaoui, secrétaire général par intérim de l 'APC qui ajoute que les tuyaux de chauffage et les vitres de six écoles primaires ont été installés.

Dans le cadre des programmes de développement, la commune a bénéficié de 4 opérations dont le bitumage des rues et la préparation de deux places publiques consacrées au lotissement des 115 logements, en plus des autres unités dans la localité de M'Saâda, distante de trois kilomètres du chef-lieu de la commune.

S. B.

MOSTAGANEM

2 jeunes meurent noyés dans une plage non surveillée

Le mois d'août est le mois connu pour sa grande affluence des estivants dans les plages et par ricochet le risque de noyade le plus élevé.

Deux jeunes hommes âgés de 20 et 26 ans ont été emportés par le courant des vagues qui était très violent en ce mercredi après-midi dans cette zone non surveillée et interdite à la baignade près de la plage de Bahara dans la daïra de Achaâcha.

Les deux victimes étaient originaires de la wilaya de Aïn Defla et étaient accompagnées par d'autres membres de leur famille. Le temps que les secours arrivent après avoir été avisés, un des deux corps a été repêché par les sauveteurs tandis que le second corps n'a été découvert que le lendemain du drame. Au total, seize personnes ont perdu la vie par noyade depuis l'ouverture de la saison estivale dans le littoral mostaganémois qui a connu à ce jour quelque 8 millions d'estivants.

Face à cette tragédie, la Protection civile appelle à la prudence et à la prévention qui est le meilleur moyen d'éviter les drames.

A. B.

REMERCIEMENTS

Très touchées par les nombreuses marques de sympathie et de réconfort qui leur ont été témoignées, suite au décès de leur très chère mère, sœur et grand-mère

Mme Messaouda Boudjenana, née Zitouni

décédée le 16 août 2015, des suites d'une longue maladie à l'âge de 82 ans. Les familles Boudjenana, Zitouni et Belkheir d'Alger, de Bab El Oued et de Jijel tiennent à exprimer leur profonde gratitude et remercient tous ceux qui de près ou de loin les ont soutenues dans cette dure épreuve et pris part à leur grande peine.

Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis.

PENSÉE

21 août 1993 - 21 août 2015

«Je marche vers une mort glorieuse, je meurs pour la liberté, pour laquelle j'ai vécu, pour laquelle j'ai tiré l'épée et à laquelle maintenant je me sacrifie en souffrant.»

(Goethe)

Cher Si Merbah,

Cela fait 22 ans que tu nous a quittés d'une façon violente. La douleur est toujours aussi forte. Nous pensons également à ton frère Abdelaziz, ton fils Hakim, Hachemi et Aziz arrachés à la vie si jeunes.

Que Dieu protège l'Algérie que tu as tant aimée et servie avec abnégation et qu'elle vive en paix et dans la prospérité.

Ta femme et tes enfants F. K. Merbah